

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0034675

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9450

Société : RAM

ND
N 28388

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : BENCHEIKH Wahid

Autre : N

Date de naissance :

26/08/1915

Adresse :

Residence IMAK Roto Rue Amal

Tél. : 0661-18-11-27

Total des frais engagés : 14160 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cabinet Dr. SALWA CHAOUI EL SAIZ
DERMATOLOGIE VENERELOGIE
38, Bd. Gibranszane 1er Etg.
Rés. Ennoui - Casablanca
Tél : 05 22 230 549

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/11/2022

Nom et prénom du malade : BENCHEIKH Wahid

Age : 67 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

D.S.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le 23/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'Exécution des Actes
10/11/22	6 - mal	G	G	<p>DR. SAWAFI BARTAL FATIMA DERMATOLOGUE - VENEROLISTE INPEL DENTAL 713 35, Bd. Bir Hakeim - Fdg. Rés. Ennour - Casablanca Tél : 05 22 230 549</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourgeau	Date	Montant de la Facture
<p>Madame BARTAL FATIMA Pharmacie Achraf Rue Socrate - Maârif Casablanca - Tél : 0522 25 22 09</p>	10 11 22	54,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

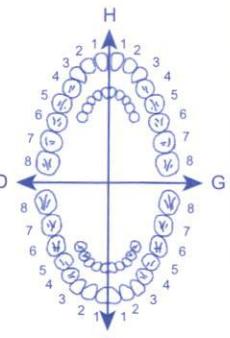
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, le soin pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

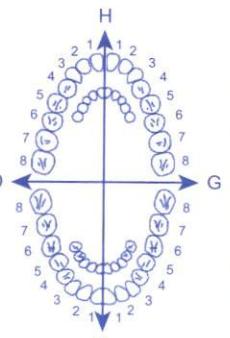
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur

Salwa CHAOUI El Faiz

Dermatologue

Infections sexuellement transmissibles

Chirurgie de la peau et des ongles

Dermatologie Esthétique - Lasers

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômée en dermatologie esthétique et lasers.

Versailles - France

الدكتورة

سلوى الشاوي الفائز

أخصائية أمراض الجلد، الشعر والأظافر

الأمراض المتنقلة جنسيا

جراحة الجلد والأظافر

طب التجميل والعلاج بالليزر

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

دبلوم طب التجميل والعلاج بالليزر.

فرنسي - فرنسي

Casablanca le الدار البيضاء في

10 novembre 2022

Mr. BENCHEIKH EL ATMANI Mohamed Wahib

1/ KETODERM CREME

Appliquer le soir sur les lésions pendant 21 jours



Dr. SALWA CHAOUI EL FAIZ
DERMATOLOGUE
38, Bd Bir Anazarane - Résidence Ennour - 1^{er} Etage
Res. Ennour - Casablanca
Tél : 05 22 230 549

38, Bd Bir Anazarane (Proximité de la mosquée) - Résidence Ennour, 1^{er} Etage, Maarif, Casablanca
شارع بير أنزاران (قرب المسجد) - إقامة النور، الطابق الأول، المغاريف، الدار البيضاء

☎ +212 522 230 549 @drsalwachaoui@gmail.com